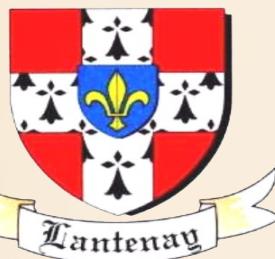


LES SAISONS DE LANTENAY

Bulletin municipal automne hiver 2025/2026

AUTOMNE HIVER 2025/2026



Le ciel d'automne : Des milliers de moineaux, le bruit de leur ailes (Yotsuya Ryu)

L'automne est un deuxième printemps où chaque feuille est une fleur (Albert Camus)

L'automne est une demeure d'or et de pluie (Jacques Chessex)

L'hiver arrive sur les dos de l'automne. Il prépare le lit du printemps pour que l'été s'étale jusqu'aux confins d'instants de temps infinis (Jah Odela Wembo)

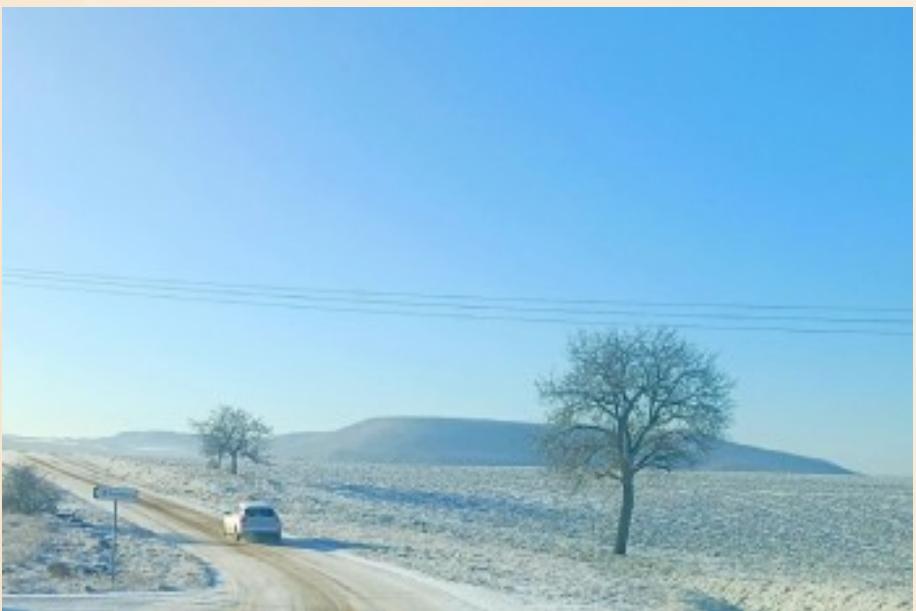
Il faut toujours un hiver pour bercer un printemps (Anonyme)

À LA UNE ...

Les Baulas à l'honneur....

Notre village est riche en créativité et savoir-faire...

Lire page 36



SOMMAIRE

Articles	N° page
Etat Civil	1
Informations municipales	1
Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie et de l'agence Postale	1
Salle polyvalente René Naudin	2
Déchetterie de Lantenay	2
Voeux du Maire	3
Modification du projet de la place	4
Les terrasses de Lantenay	5
Le recensement	6
Cérémonie du 11 Novembre	7
Compte rendu - Conseil Municipal	8
Mini concerts en Jardin	18
Les associations	
Comité des fêtes de Lantenay	21
La Bibliothèque	23
Pierres en Pays Baulas	25
Le CMJ	29
Souvenirs – Souvenirs	31
Infos diverses	
- Info écologie	
- Spectacle Art & Scène	
- Les activités à Lantenay	
- Des Baulas à l'honneur	32
Agenda	

ETAT CIVIL

Naissance :

RAUX Amélia le 23 juin 2025
HAMARD Ernest le 05 novembre 2025



Décès



Mme BELOTTI Paulette le 18 février 2025
Mme NAUDIN Pierrette le 14 juin 2025
Mme ROBIN Marie Louise le 8 janvier 2026

INFORMATIONS MUNICIPALES

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

	<h1>ACCUEIL</h1>	
Permanence de :		
Mairie et Agence Postale Communale		
LUNDI	Matin 11h00 – 12h30	Après-midi 14h00 - 16h30
MARDI	11h00 – 12h30	
MERCREDI	11h00 – 12h30	
JEUDI	11h00 – 12h30	14h00 - 18h30
VENDREDI		14h00 - 16h30
SAMEDI (uniquement mairie)	9h00 – 12h00 (Élus)	

- Téléphone secrétariat : 03.80.35.31.11
- Adresse électronique : mairie.lantenay@outlook.com

SALLE POLYVALENTE RENE NAUDIN

Tarifs

	Tarifs Baulas		Tarifs extérieurs	
	Grande salle	Petite salle	Grande salle	Petite salle
Week-end (du vendredi soir au dimanche soir)	400 €	300 €	800 €	700 €
Jour férié en semaine (de 9h à 19h) <i>Pas de location le 25/12 ni le 01/01</i>	200 €	150 €	400 €	350 €
Week-end de 3 jours si vendredi ou lundi férié (du jeudi soir au dimanche soir ou du vendredi soir au lundi soir)	500 €	350 €	1000 €	800 €
	Associations CCOM		Associations extérieures CCOM	
Week-end (du vendredi soir au dimanche soir)	400 €	300 €	800 €	700 €

DECHETERIE DE LANTENAY


HORAIRES
DÉCHÈTERIES

Communauté de Communes
Ouche et Montagne

	GISSEY/O	LANTENAY	SOMBERNON	VELARS/O
LUNDI	Fermée	9h-12h	14h-17h	Fermée
MARDI	14h-17h	Fermée	Fermée	9h-12h
MERCREDI	Fermée	14h-17h	14h-17h	9h-12h
JEUDI	9h-12h	Fermée	Fermée	14h-17h
VENDREDI	Fermée	9h-12h	14h-17h	Fermée
SAMEDI		9h-12h / 14h-17h		

NOTA : Les barrières se ferment 10 minutes avant la fermeture des déchèteries.



Carte d'accès obligatoire.
Donne droit à 24 passages par an, toutes déchèteries confondues.

CONTACT ☎✉
03 80 33 98 04 - secretariaL'environnement@ouche-montagne.fr

Bonjour à toutes et à tous, chers Baulas,

Nous avons le plaisir d'accueillir, Océane GODARD, Députée de la 1ère circonscription ainsi que Céline VIALET conseillère départementale de notre canton.

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos proches ainsi qu'à l'ensemble des Baulas.

Je souhaite la bienvenue à Amélia, Gabriel, Ernest et Telma les derniers nés en pays Baulas où il fait bon vivre.

J'adresse aussi une pensée à Louis, Richard et Pierrette qui nous ont quittés l'année dernière et à ceux qui souffrent en cet instant à l'hôpital. J'ai une pensée spéciale pour Paulette Belotti.

J'exprime ma gratitude à l'ensemble des élus du conseil municipal qui m'ont accompagné pendant ces 6 années : Gilbert, Christelle, David, Christiane, Aurore, Odile, Eva, Bénédicte, Françoise, David, Philippe, Guy, Georges, et Florian

Aux agents Patricia, Virginie et Gilles qui ont assurés un service technique et administratif auprès des habitants de Lantenay et participé à la maintenance des aménagements et des bâtiments.

Aux associations et leurs bénévoles qui font vivre et animent notre village.

D'autre part je remercie l'état et ses agents pour leurs interventions ainsi que notre député Océane GODARD pour ses actions nationales et locales.

Le département pour son accompagnement financier, ses conseils et sa présence à nos côtés en la personne de Céline VIALET et d'Alain LAMY.

L'échéance à venir dans quelques semaines est un évènement déterminant pour la vie de nos communes. J'exprime mon souhait de vous voir nombreux à l'occasion de ce rendez-vous républicain les 15 et 22 mars.

Je souhaite néanmoins mettre à l'honneur une belle personne, qui a quitté son poste de bénévole à la rentrée dernière.

En 1998 elle rejoint l'équipe des bénévoles de la « bibliothèque populaire » de Lantenay, équipe composée de Mme Dubois (responsable), Mme Raa et Mme Renoux. La bibliothèque était installée dans la salle d'accueil de l'école maternelle, libérant ainsi une 2ème salle de classe nécessaire au fonctionnement du nouveau RPI.

Le 29 mai 1999 a lieu l'inauguration du local actuel de la bibliothèque, Mme Dubois en est toujours responsable avec Mme Raa et elle. C'est au début des années 2000, après avoir suivi une formation à la gestion des bibliothèques rurales et lors du départ de Mme Dubois qu'elle devient responsable de la bibliothèque de Lantenay et le restera jusqu'à cette année, accompagnée certes d'autres bénévoles au fil des années.....mais être responsable d'une bibliothèque, ce n'est pas seulement accueillir les lecteurs lors des heures d'ouverture, c'est aussi procéder aux échanges de livres avec la MCO, aux achats de nouveautés, gérer les réservations, organiser le planning de l'année, assister aux réunions du réseau intercommunal, répondre aux demandes d'animations, maîtriser les logiciels informatiques....c'est aussi et surtout maintenir une bonne harmonie dans l'équipe des bénévoles afin que « travailler à la bibliothèque » soit et reste une agréable activité, je vous remercie d'applaudir Marielle CHARLET

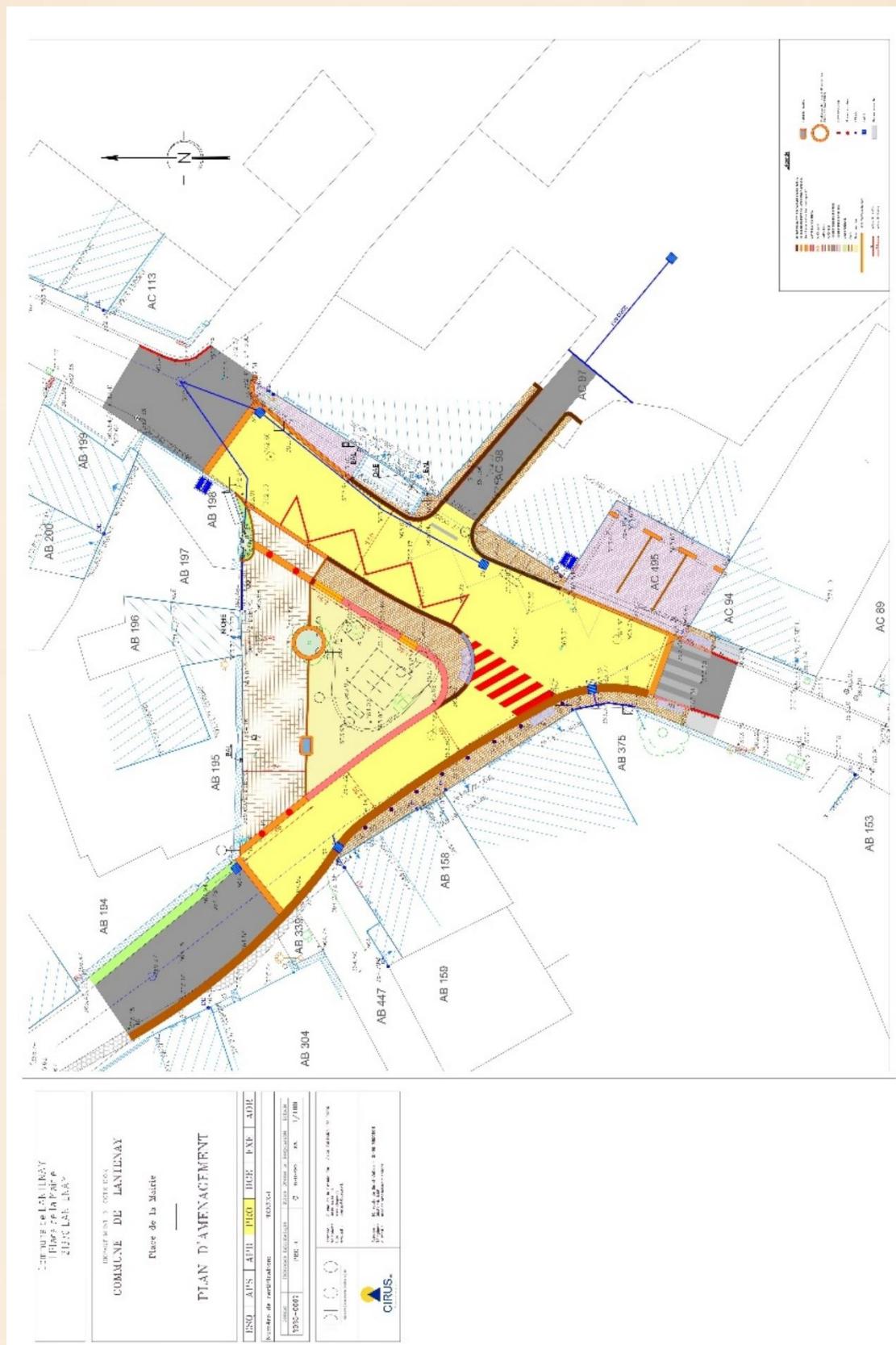
Merci à tous et je vous renouvelle mes meilleurs vœux de santé.



MODIFICATION DU PROJET DE LA PLACE

Le projet d'aménagement de la place de la mairie initialement présenté par les Architectes Communes a été modifié.

Il y aura par conséquent la création d'un autre arrêt de bus pour éviter les marches arrière du bus.



À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine des 20 et 21 septembre, la commune de Lantenay a inauguré la première étape de la restauration des terrasses situées sous l'église.

La cérémonie s'est tenue en présence de Madame Océane Godard, députée de la Côte-d'Or, Madame Céline Viallet, conseillère départementale, Monsieur Patrick Seguin, maire de Lantenay et président de la CCOM, des architectes de l'agence *Commune*, Antoine Bégel et Martin Rollin, ainsi que de Christian Sapin, président de l'association *Pierres en Pays Baulas*.

Ce moment convivial s'est conclu par la lecture de poèmes par Christian Sapin et quelques notes de violon interprétées par Odile Edouard, avant le partage du verre de l'amitié. Cette première étape marque le début d'un projet de valorisation du patrimoine local appelé à se poursuivre.



Lantenay

Les terrasses de la commune ont été inaugurées

Les terrasses de Lantenay sont destinées à accueillir habitants, randonneurs, classes en plein air et événements culturels. Elles ont été inaugurées samedi 20 septembre par la mairie.

Samedi 20 septembre, en fin d'après midi à Lantenay, l'inauguration des terrasses de la commune a été organisée par la mairie, en collaboration avec l'association Pierres en pays Baulas. Elle a rassemblé de nombreuses personnalités, acteurs et habitants du village.

« À l'origine, la commune avait acquis ce terrain pour y aménager un parking près de l'église. En parallèle, nous avions entrepris la préemption d'une parcelle classée bien sans maître, qui, depuis, est devenu le parking officiel de l'église. Ce lieu devenu libre, l'idée et la proposition de l'association de l'aménager, a reçu un accueil favorable du conseil municipal et est né ainsi une nouvelle collaboration », a souligné le premier édile de Lantenay Patrick Seguin.

« Depuis 2023, le projet des terrasses de Lantenay progresse grâce à l'accompagnement de l'association et du cabinet d'architectes communs, soutenu par la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles). Les premières étapes ont



Le public venu pour l'inauguration des terrasses de Lantenay. Photo J-L. B.

permis le nettoyage du terrain situé près de l'église, la réhabilitation des murs en pierres sèches, la mise en place d'un parcours botanique le long de la forêt, l'appui de l'association Forestiers du monde pour le choix des essences, le partage de savoir-faire et le prêt de matériel, la contribution de la communauté de communes Ouche et Montagne avec la fourniture de compost. Dernièrement, le conseil municipal a validé l'achat de la future cabane et la réfection d'une partie du mur de soutènement grâce au soutien financier du conseil départemental, pour un montant de 15 000 € à la charge de notre commune », a ajouté le maire.

« Faire revivre ces jardins en terrasses »

De son côté, Christian Sapin, président de Pierres en pays Baulas, est revenu sur les engagements de l'association :

« après la restauration de la teck à porcs et sa couverture en lave, la fontaine de Gevrey, la réalisation de vitraux pour l'église, de panneaux de parcours dans Lantenay, et d'une brochure sur son histoire, notre association s'est donnée pour mission de faire revivre ces jardins en terrasses en remontant les murs de pierres sèches et en poursuivant le cycle naturel avec une végétation adaptée et de nouvelles essences. À terme, c'est un parcours botanique,

une redécouverte de la nature. C'est en même temps un usage partagé de ces terrasses pour des fêtes et des rencontres comme celle d'aujourd'hui. Tout cela a pu se faire grâce aux engagements des uns et des autres, de l'équipe d'architectes, de l'ONF (Office national des forêts) et de Forestiers du monde, sans oublier le concours des enfants des écoles de Lantenay, Aincay, Pasques et leurs enseignants... », a-t-il conclu.

• Jean-Luc Breton (CLP)

RECENSEMENT

Le recensement sera effectué du 15 janvier au 15 février 2026 par notre secrétaire de Mairie.
Nous vous remercions de bien vouloir lui résERVER un accueil chaleureux.



Recensement de la population 2026



Vos réponses aujourd'hui
construisent la vie locale
de demain.

 le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 15 janvier.
Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.

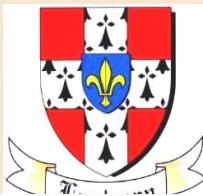
LES DONNÉES RECUEILLIES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

n° d'impression: 210

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2025



COMPTE RENDU DES CONSEILS



1 place de la mairie
21370 LANTENAY
Tel : 03.80.35.31.11
mairie.lantenay@outlook.com

République Française - Département de Côte d'Or

Commune de LANTENAY

COMPTE RENDU

Séance du 05 juillet 2025

Le cinq juillet de l'an deux mille vingt-cinq à neuf heures, les membres du Conseil Municipal de Lantenay, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Patrick SEGUIN, maire de Lantenay

Présents : Patrick SEGUIN, David MORANT, Aurore BOUILLET, Christiane ETARD, Philippe HONORÉ, David PIERRICHON, Bénédicte ROSIER, Florian ROSIER

Absents : Gilbert MONNOT, Christelle CASES, Odile GERVREAU, Guy MARTENOT, Françoise MONNOT, Eva SOUILLOT

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 08
Qui ont pris part au vote..... 08
(présents ou représentés)

Date de convocation :
30 juin 2025
Date d'affichage :
30 juin 2025

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L.2121.5 du CGCT, le conseil municipal nomme à l'unanimité, Bénédicte ROSIER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Aménagement de la mairie – Choix maître d’œuvre

Considérant le projet d'aménagement de la place de la mairie

Considérant la nécessité d'être accompagné dans le montage des dossiers de consultations des entreprises et de suivi de chantier,

Vu les devis présentés des entreprises CIRUS pour un montant de 13 330 € HT et de COMMUNE pour un montant de 17 000 € HT.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées, le conseil municipal

APPROUVE le devis de maîtrise d’œuvre de l'entreprise CIRUS pour un montant de 13 330.00 € HT (15 996 € TTC)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Suppression des régies d'avances et de recettes

Vu les délibérations du 31 mai 2001 et du 26 mars 2015 portant création de régies d'avances et de recettes.

Considérant que ces régies n'ont plus d'utilité depuis de nombreuses années, à la demande de M. le Trésorier, il est proposé au conseil municipal de supprimer les deux régies communales.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées, le conseil municipal

APPROUVE la suppression des régies d'avances et de recettes.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Questions diverses

ABRIS-VÉLOS : la Région Bourgogne-Franche-Comté met en place un dispositif d'aide à l'aménagement d'abris-vélos aux abords des gares ferroviaires afin de réduire le nombre de vélos dans les trains ; nous attendons un devis de l'entreprise Abriplus.

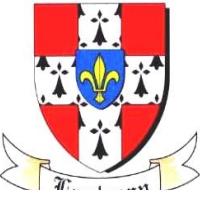
AGENDA :

12 juillet : Mini concert aux terrasses de Lantenay

13 juillet :
- remise des lampions aux enfants à 21 h
- retraite aux flambeaux – départ cour de la mairie à 21 h 30
- feu d'artifice tiré au Creux Richard à 22 h 30

14 juillet : Apéritif offert à la salle polyvalente René Naudin, une plante sera proposée aux Dames présentes, à 11 h 30

Du 24 juillet 12h30 au 17 août : Fermeture du secrétariat et de l'Agence Postale Communale, les instances seront avisées à la Poste de Talant.



République Française - Département de Côte d'Or

Commune de LANTENAY

COMPTE RENDU

Séance du 11 septembre 2025

1 place de la mairie
21370 LANTENAY
Tel : 03.80.35.31.11
mairie.lantenay@outlook.com

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 10
Qui ont pris part au vote..... 12
(présents ou représentés)

Date de convocation :
05 septembre 2025
Date d'affichage :
05 septembre 2025

Le onze septembre de l'an deux mille vingt-cinq à neuf heures, les membres du Conseil Municipal de Lantenay, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Patrick SEGUIN, maire de Lantenay

Présents : Patrick SEGUIN, Gilbert MONNOT, David MORANT, Aurore BOUILLET, Christiane ETARD, Philippe HONORÉ, Guy MARTENOT, Françoise MONNOT, David PIERRICHON, Bénédicte ROSIER,

Absents excusés : Florian ROSIER donne pouvoir à David PIERRICHON
Christelle CASES donne pouvoir à Bénédicte ROSIER

Absentes : Odile GERVREAU, Eva SOUILLOT

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L.2121.5 du CGCT, le conseil municipal nomme à l'unanimité, Bénédicte ROSIER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

LES TERRASSES DE LANTENAY : CONSTRUCTION D'UNE CABANE

Monsieur le Maire rappelle que dans la continuité de l'aménagement des Terrasses de Lantenay il est envisagé de construire une cabane afin de recevoir les habitants, les randonneurs, les écoles.

Un devis de l'entreprise Mermet Stéphane d'un montant de 17 010,71 € HT avec une option à 14 910,71 € HT, s'il y a participation des habitants, est présenté aux membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées :

APPROUVE le projet de construction d'une cabane de 19m² ;

RETIENT l'option à 14 910,71 € HT,

APPROUVE le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Montant TTC
Travaux	14 910,71 €	17 892,86 €
Total dépenses	14 910,71 €	17 892,86 €

Recettes	Montant HT	% Réel
Conseil Départemental – Patrimoine communal	4 473,21 €	30,00 %
Total recettes	4 473,21 €	30,00 %
Fond propre	10 437,50 €	70,00 %
Total à la charge de la commune	10 437,50 €	12 525,00 €

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demandes de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du programme Patrimoine communal.

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir l'ensemble des formalités utiles afférentes à la bonne exécution de cette délibération.

LES TERRASSES DE LANTENAY : MUR DE SOUTENEMENT

Monsieur le Maire rappelle que dans la continuité de l'aménagement des Terrasses de Lantenay il est nécessaire de restaurer une partie du mur de soutènement sur une longueur de 7 m.

Un devis de l'association Sentiers d'un montant de 8 613,50 €, est présenté aux membres du conseil municipal. Ces travaux peuvent bénéficier du soutien financier du Conseil Départemental dans le programme Plan Patrimoine Insertion, cette participation se porte sur le coût de la main d'œuvre, les matériaux restent à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées :
APPROUVE le projet de restauration du mur de soutènement.

APPROUVE le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT
Matériaux	2 563,50 €
Main d'œuvre	6 050,00 €
Total dépenses	8 613,50 €

Recettes	Montant HT	% Réel
Conseil Départemental – Plan patrimoine insertion (aide de 80 % sur la main d'œuvre)	4 840,00 €	56,20 %
Total recettes	4 840,00 €	56,20 %
Fond propre	3 773,50 €	43,80 %
Total à la charge de la commune	3 773,50 €	

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demandes de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Plan Patrimoine Insertion.

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir l'ensemble des formalités utiles afférentes à la bonne exécution de cette délibération.

Logement communal – T3 duplex 1^{er} étage - Attribution

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil Municipal que VILLISEK Valentin et CLEMENT Mélina ont donné leur préavis pour quitter le logement pour le 1^{er} octobre prochain. Quatre candidatures pour reprendre ce logement ont été déposées auprès de Monsieur le Maire et font l'objet du débat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE la candidature de M. RIBEIRO CRUZ Adriano pour reprendre le logement sis au 1^{er} étage à compter du 1^{er} octobre 2025 pour un loyer de 545 € et 30 € de charges.

DIT que le loyer sera révisé annuellement au 1^{er} janvier selon l'indice INSEE du 2^{ème} trimestre à compter du 1^{er} janvier 2027.

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les formalités relatives à la sortie de M. VILLISEK Valentin et Mme CLEMENT Mélina du logement (état des lieux sortant, restitution de la caution).

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les formalités relatives à l'entrée de M. RIBEIRO CRUZ Adriano dans le logement (rédaction du bail, état des lieux entrant).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette présente délibération.

Salle polyvalente

Mme MONNOT, référente de la salle polyvalente propose de créer une caution spéciale au tri des déchets.

Cette proposition n'est pas retenue par le conseil municipal qui souhaite conserver la caution de 300€ comprenant le ménage et le tri. En cas de manquement des locataires cette caution sera encaissée par la commune.

Questions diverses

Transports scolaires :

Le principal du collège Jean-Philippe RAMEAU ainsi que des parents de collégiens nous ont alertés des problèmes liés aux transports scolaires, M. le Maire transmet un courrier au Vice-Président du Conseil Régional, référent aux transports relatant les désordres dans ses services

Sécurité routière :

Afin de faire réduire la vitesse des automobilistes, certains enfants proposent des créer des « silhouettes ».

Ce projet sera étudié avec les enfants du CMJ

Logement communal :

Un logement communal est en cours de rénovation

Problème de Pies :

Un habitant se plaint des pies qui volent autour de chez lui, nous lui conseillons de contacter la LPO.

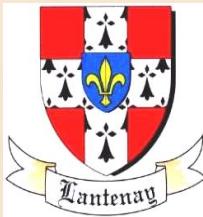
Aménagement place de la mairie :

Un rendez-vous sera fixé avec le maître d'œuvre courant septembre.

Aire du creux de chat :

Les barrières seront remplacées dans ces prochains jours par une entreprise.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h20



République Française
Département de Côte d'Or

Commune de LANTENAY

COMPTE RENDU

Séance du 20 novembre 2025

1 place de la mairie
21370 LANTENAY
Tel : 03.80.35.31.11
mairie.lantenay@outlook.com

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 09
Qui ont pris part au vote..... 13
(présents ou représentés)

Date de convocation :
05 septembre 2025
Date d'affichage :
05 septembre 2025

Le vingt novembre de l'an deux mille vingt-cinq à neuf heures, les membres du Conseil Municipal de Lantenay, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Patrick SEGUIN, maire de Lantenay

Présents :

Patrick SEGUIN, Gilbert MONNOT, David MORANT, Christiane ETARD, Philippe HONORÉ, Guy MARTENOT, Françoise MONNOT, David PIERRICHON, Bénédicte ROSIER,

Absents excusés :

Aurore GOMMENDY donne pouvoir à Philippe HONORÉ
Florian ROSIER donne pouvoir à Bénédicte ROSIER
Christelle CASES donne pouvoir à David PIERRICHON

Absentes :

Odile GERVREAU donne pouvoir à Christiane ETARD
Eva SOUILLOT

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L.2121.5 du CGCT, le conseil municipal nomme à l'unanimité, , David PIERRICHON pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle que dans la continuité de l'aménagement de la mairie, il convient de valider l'Avant-Projet Définitif envoyé par M. BROCHET et le plan de financement estimatif.

Dépenses		Financements de l'opération						
Libellé des lots de travaux	Total HT	Libellé	Sollicité	Attribué	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant du financement	Pourcentage du montant global du projet
Travaux ensemble place	306 359,65 €	Conseil Départemental - Plan Marshall Grands Projets			347 415,62 €	30,00%	104 224,69 €	29,77%
Restauration monuments estimation	20 000,00 €	Conseil Départemental - Amende de police			347 415,62 €	25,00%	5 000,00 €	1,43%
0,00 €	DETIR				0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
0,00 €	DRAC				0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
0,00 €	Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté				0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
0,00 €	ANS				0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
0,00 €	Autres :				0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
0,00 €	Sous-Total Financements publics				347 415,62 €		109 224,69 €	31,20%
0,00 €								
0,00 €	Fonds Privés : dons, mécénat, Fondation du Patrimoine, ligues sportives...						0,00 €	0,00%
0,00 €							0,00 €	0,00%
0,00 €								
0,00 €								
Sous-Total Travaux	326 359,65 €	Autofinancement			347 415,62 €		240 884,96 €	68,80%
Maitrise d'œuvre	13 330,00 €					TTC	289 061,96 €	
étude sol ICSEO	2 980,00 €							
géomètre	1 350,00 €							
Architecte	4 500,00 €							
mesure de déflexion (NextRoad)	1 590,00 €							
Sous-Total frais annexes HT	23 750,00 €							
Total Opération HT	350 109,65 €	Total financement					350 109,65 €	100%
Total Opération TTC	420 131,58 €	Total financement TTC					289 061,96 €	

Après discussion, le conseil municipal estime que les coûts sont trop importants et souhaite revoir le projet en effectuant les travaux uniquement au cœur de la place ou de voir quel financement pourrait être mis en place pour la réalisation de la totalité des travaux. Le maire propose qu'une étude soit présentée par le Conseiller aux Décideurs Locaux afin d'expliquer au conseil nos capacités d'investissement sur 6 ans en incluant l'aménagement de la place en l'état de présentation complète. Proposition de réunion informative acceptée et bienvenue par le conseil.

De plus, compte tenu du nouvel aménagement, il convient de contacter le SIVOS afin qu'il soit informé et qu'il s'organise en fonction-

DECISION MODIFICATIVE N°1

Suite à l'achat d'un nouvel ordinateur pour le bureau du Maire et d'une table à la salle polyvalente, il convient de modifier le budget 2025 comme suit :

Investissement			
Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
2151 (21) : Réseaux de voirie	- 1 580,44 €		0,00 €
2183 (21) : Matériel informatique	1 261,32 €		0,00 €
2184 (21) : Matériel de bureau et mobilier	319,12 €		0,00 €
Total dépenses :	0,00 €	Total recettes :	0,00 €

CCOM – Approbation du PV de mises à disposition des biens mobiliers et immobiliers

Vu les délibérations du 21 février 2023 et du 12 octobre 2023 relatives aux restitutions de compétences.

Afin de finaliser la procédure de restitution de compétences aux communes, il est nécessaire de signer avec la Communauté de communes un procès-verbal de fin de mise à disposition.

Ce procès-verbal doit préciser :

- La consistance et la situation juridique ;
- L'état ;
- La valeur comptable des biens mobiliers et immobiliers concernés.

L'ensemble des biens restitués à la commune sont les suivants :

Ouvrages	Référence Cadastrale	Etat
Parking gare : aménagements de surface et éclairage	ZK n°86	Bon état
Circuits de randonnée	Sans objet	Bon état

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de rédaction du procès-verbal de fin de mise à disposition et demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer ce document avec la Communauté de communes, ainsi que l'annexe financière de transfert de l'actif-passif.

Recensement de la population 2026

Le recensement de la population sur Lantenay se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026, il sera assuré par la secrétaire de mairie.

Questions diverses

CMJ :

Le 22 novembre : les enfants et Pierres en Pays Baulas effectueront des plantations.

Le 13 décembre : Les enfants du CMJ seront invités à participer à l'apéritif des aînés

Salle polyvalente :

L'entreprise SILFEO interviendra pour corriger les désordres à la salle polyvalente.

Parking SNCF :

Suite à la réunion relative à la restitution en début d'année 2026 du terrain mis à disposition à la SNCF autour de la salle polyvalente, la proposition d'aménagement est acceptée consistant à la pose de gabions et la réalisation de talus

Elections municipales :

Compte tenu du changement du mode de scrutin des élections municipales concernant les communes de moins de 1000 habitants, une communication aux habitants sera faite à travers d'un guide de l'électeur.

Eclairage public :

Les travaux de changement de luminaires de la rue de la gare et de la route de Fleurey ont été faits. L'entreprise en charge de la maintenance a été relancé pour l'impassé des Crais qui n'a pas d'éclairage.

Données radar :

	Du 01/08/2023 au 01/08/2024	Du 01/11/2024 au 01/11/2025
Nombre de véhicules total	83 556	89 931
Vitesse moyenne	38 km/h	38 km/h
Vitesse max	84 km/h	103 km/h
Excès	86 %	85 %

L'ordre du jour étant épousé la séance est levée à 20h30



République Française
Département de Côte d'Or

Commune de LANTENAY

COMPTE RENDU

1 place de la mairie
21370 LANTENAY
Tel : 03.80.35.31.11
mairie.lantenay@outlook.com

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Qui ont pris part au vote 13
(présents ou représentés)

Date de convocation :

05 décembre 2025

Date d'affichage :

05 décembre 2025

Le onze décembre de l'an deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de Lantenay, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Patrick SEGUIN, maire de Lantenay

Présents : Patrick SEGUIN, Gilbert MONNOT, Christelle CASES David MORANT, Christiane ETARD, Odile GERVREAU, Philippe HONORÉ, Guy MARTENOT, Françoise MONNOT, David PIERRICHON, Florian ROSIER,

Absents excusés : Aurore GOMMENDY donne pouvoir à Christelle CASES Bénédicte ROSIER donne pouvoir à Florian ROSIER

Absente : Eva SOUILLOT

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L.2121.5 du CGCT, le conseil municipal nomme à l'unanimité, Odile GERVREAU pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire expose l'historique de ce projet, rappelle l'Avant-Projet Définitif envoyé par M. BROCHET et le plan de financement estimatif ci-dessous.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 6 voix Pour, 6 voix Contre, 1 Abstention (la voix du Maire étant prépondérante) :

ADOPE le projet d'aménagement de la place de la mairie ;

APPROUVE le plan de financement suivant :

Dépenses		Financements de l'opération						
Libellé des lots de travaux	Total HT	Libellé	Sollicité	Attribué	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant du financement	Pourcentage du montant global du projet
Travaux ensemble place	306 359,65 €	Conseil Départemental - Plan Marshall Grands Projets			330 109,65 €	30,00%	99 032,90 €	30,00%
Restauration monuments estimation	0,00 €	Conseil Départemental - Amende de police			330 109,65 €	25,00%	5 000,00 €	1,51%
	0,00 €	DETR			0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
	0,00 €	DRAC			0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
	0,00 €	Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté			0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
	0,00 €	ANS			0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
	0,00 €	Autres :			0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
	0,00 €	Sous-Total Financements publics			330 109,65 €		104 032,90 €	31,51%
	0,00 €							
	0,00 €	Fonds Privés : dons, mécénat, Fondation du Patrimoine, ligues sportives...					0,00 €	0,00%
	0,00 €						0,00 €	0,00%
	0,00 €							
	0,00 €							
Sous-Total Travaux	306 359,65 €	Autofinancement			330 109,65 €		226 076,76 €	68,49%
Maitrise d'oeuvre	13 330,00 €							
étude sol ICSEO	2 980,00 €							
géomètre	1 350,00 €							
Architecte	4 500,00 €							
mesure de déflexion (NextRoad)	1 590,00 €							
Sous-Total frais annexes HT	23 750,00 €							
Total Opération HT	330 109,65 €	Total financement					330 109,65 €	100%

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demandes de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du programme « Contrat grand projet Côte d'Or » et au titre des amendes de police.

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir l'ensemble des formalités utiles afférentes à la bonne exécution de cette délibération.

DIT que les crédits seront inscrits au budget à l'article 2151.

Rémunération agent recenseur

Vu le courrier INSEE informant du recensement de la population

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Lantenay sera en période de recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2026.

Madame Virginie SAUTOU SAUVAGE assurera le recensement en tant que coordonnateur et agent recenseur et il convient de fixer sa rémunération d'agent recenseur.

L'État attribue une dotation de recensement d'un montant de 906 €.

Après exposé et en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal

DÉCIDE d'attribuer une indemnité nette de 1815,21 € pour la réalisation du recensement.

DIT que la dépense sera inscrite au budget principal à l'article 622 de la section de fonctionnement.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette présente délibération.

Convention ENEDIS – Champ Gaidot

Vu la convention de mise à disposition d'ENEDIS

Monsieur le Mairie informe que ENEDIS va procéder à la pose d'une armoire de coupure sur la parcelle ZK 0015 sise au Champs Gaidot et qu'il convient de signer la convention de mise à disposition de terrain pour l'implantation d'un poste de distribution publique d'électricité.

Après exposé et en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal
ACCEPTE les termes de la convention ENEDIS

Convention ENEDIS – Champ Gaidot et Croix de Fleurey

Vu la convention de servitude n° CS06 d'ENEDIS

Monsieur le Maire informe que ENEDIS va procéder à la pose de câble souterrain sur les parcelles ZK 0015 sise au Champs Gaidot et ZI 0119 sise Croix de Fleurey qu'il convient de signer la convention de servitude afférente.

Après exposé et en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal **ACCEPTE** les termes de la convention ENEDIS

Convention ENEDIS -Croix de Fleurey

Vu la convention de servitude n° C06 d'ENEDIS

Monsieur le Maire informe que ENEDIS va procéder à la dépose d'un ancien poteau et à la pose d'un nouveau poteau sur la parcelle ZI 0119 sise Croix de Fleurey qu'il convient de signer la convention de servitude afférente.

Après exposé et en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal **ACCEPTE** les termes de la convention ENEDIS

Association Foncière Urbaine de Projet (AFUP)

Vu la délibération 24D06-02 relative au lancement de l'Association Foncière Urbaine de Projet

Après exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal

RENONCE à la création l'Association Foncière Urbaine de Projet (AFUP)

Questions diverses

Aire de covoitourage : M. le Maire étudie avec le conseil régional pour la création d'une aire de covoitourage référencée sur MOBIGO

SNCF : Suite à la fin de la mise à disposition du terrain autour de la salle polyvalente, les équipements partiront début janvier.

Compte tenu des travaux de voirie sur la commune de Fleurey sur Ouche, les camions emprunteront le chemin blanc.

Soir de Marché : la commune de Lantenay se porte candidate pour recevoir soir de marché.

Salle polyvalente : Le moteur de la CTA est une fois de plus hors service, un devis d'un montant de 2 372.28€ a été signé pour le remplacement de ce dernier.



MINI CONCERTS EN JARDINS



Le 12 juillet sur le terrain communal des Terrasses de Lantenay, nous avons été accueillis par Agnès et Marc Perret. Là, Alain Bouchet nous a offert BLING BLANG, un spectacle d'une grande sensibilité poétique construit autour des textes ciselés et de

la musique de Boby Lapointe. Nous avons assisté à une belle rencontre entre un comédien, musicien, clown chanteur et un auteur de chansons d'une grande fantaisie, un jongleur de calembours, un pitre qui laisse deviner l'homme vulnérable. Ce fut une fête exaltante, poétique, musicale et burlesque à la portée de tous les publics.

Ce fut également une belle rencontre entre le public et les créations lainières et feutrées de Catherine Poussy. Elle a su, à la fois nous surprendre avec ses belles et originales créations et nous faire partager sa passion pour cette matière si étonnante qui nécessite de nombreuses étapes de transformation et une bonne dose de sensualité.



Après une petite pause estivale, reprise des concerts le 30 août chez Anne et Franck Colombier où nous avons accueilli la formation musicale « Pic Panacée ». Ces deux musiciennes, Lucie Taffin (accordéon) et Marta Dell'Anno (violon alto) ont su capter le public autour de leurs propres compositions qu'elles appellent leurs « bébés bizarre » qu'elles interprètent de façon ludique dans un jeu de scène où l'on perçoit une grande complicité entre elles et avec le public.



Une exposition de tableaux/collages de Didier Gasnier a accompagné cette soirée concert. Ce fut l'occasion pour lui de présenter le résultat d'un travail artistique pratiqué depuis de nombreuses années et repris de façon plus intensive depuis peu.



Le 13 septembre, chez Josy et Daniel July, nous avons accueilli « Le p'tit Dom et Cie » auteur interprète. Il est accompagné d'Etienne son frère à la guitare et de Catherine sa cousine, au violoncelle. C'était une grande première pour ce tout jeune groupe, un premier face à face avec le public qui a été conquis par ces chansons aux textes poétiques, engagés, où le romantisme, l'ironie, la sensualité sont bien présents.

Ce soir-là, Francine Olivier a exposé ses tableaux sur la thématique de la nature, sa principale source d'inspiration. Francine est une créatrice qui aime jouer avec les formes, la liberté du geste, les couleurs, les techniques et qui en fait même un terrain d'expérimentation. La diversité de son œuvre en témoigne....



Pour cette saison 2025, la météo nous a été très favorable puisque toutes les manifestations ont eu lieu dans les jardins contrairement à l'année précédente où nous nous sommes repliés à la mairie pour tous les concerts.

Il nous reste à remercier les artistes comédiens, musiciens, clown, pour avoir participer à cette belle aventure en nous offrant leurs créations, leur savoir-faire, leur gentillesse :

Philippe Journo et Patrick Lory pour Sacré Géranium

Manu Lévêque, Damien Fliniaux et Franck Mennegazzi pour les Manches à Cordes

Alain Bouchet pour Bling Blang

Lucie Taffin et Marta Dell'Anno pour Pic Panacée

Dominique, Etienne et Catherine Petit pour le P'tit Dom

Les artisans d'art : Corinne David, Doucha, Catherine Poussy

Les plasticiens : Francine Olivier, Didier Gasnier

Un grand merci à tous les accueillants chez qui nous avons été reçu chaleureusement et qui contribuent ainsi à maintenir une ambiance conviviale au sein du village : Ludivine et Pierre, Tiffen et Pierre-Claude, Agnès et Marc, Anne et Franck, Josie et Daniel.

Merci à la municipalité qui nous permet d'accueillir une des manifestations sur ce joli terrain surplombant le village, les Terrasses de Lantenay et qui nous donne la possibilité d'un repli en cas de pluie dans la salle des mariages. Pour rappel, ce projet est officiellement organisé par la mairie.

Cette manifestation est possible grâce à tous ceux qui de près ou de loin donnent de leur temps et de leur énergie pour qu'elle se passe dans les meilleures conditions.

Il s'agit d'un petit groupe de bénévoles qui fixe les dates, recherche les accueillants, les artistes, transporte les chaises, réalise le programme et les flyers, les distribue. Merci à eux. L'année 2025 est déjà derrière nous, 2026 nous promet d'autres belles manifestations culturelles et de beaux moments de convivialité.

Nous proposons donc aux **habitants de Lantenay** qui le souhaitent, d'accueillir dans leur propre jardin un événement culturel (*musique, lecture musicale, cabaret spectacle...*) dans une ambiance conviviale (*Partage d'une collation après spectacle*).

Les membres de la commission des fêtes aidés d'autres personnes du village ont déjà constitué un carnet d'adresses d'artistes intéressés par ce projet et sont ouverts à toutes propositions émanant des futurs accueillants.

Si vous êtes tentés par cette aventure, nous vous invitons à vous faire connaître avant le **23 février 2026**.

Mairie de Lantenay : mairie.lantenay@outlook.com
03.80.35.31.11

Nous vous contacterons afin de vous apporter toutes les précisions nécessaires, recueillir vos suggestions, organiser votre mini concert, l'inscrire dans la programmation annuelle.

Les membres de la commission des fêtes

LES ASSOCIATIONS



Vous souhaite une



Le Comité des Fêtes de Lantenay est une association à but non lucratif, loi 1901, indépendante et apolitique. Elle a pour but d'organiser et d'animer, en toute convivialité, des manifestations, tout au long de l'année, au profit du village de Lantenay et de ses habitants.

Actuellement notre association repose sur **8 membres bénévoles** permanents comprenant la présidente, le vice-président, la trésorière, la secrétaire. Ponctuellement des renforts nous rejoignent.

Merci de votre présence lors de nos manifestations 2025, en espérant vous revoir encore plus nombreux et en toute convivialité cette année.

A vos agendas....

Les manifestations 2026 prévues sont :

Fête de la bière avec brasseurs samedi 28 mars à partir de 18h -buvette barbecue/frites
Salle polyvalente René Naudin avec **LES MANCHES A CORDES**
Trio de jazz manouche dijonnais.

Méchoui et Fête de la musique samedi 13 juin à partir de 12h - repas champêtre
Salle Polyvalente René Naudin

Tournoi de pétanque de la rentrée samedi 29 aout à 9h30- Buvette barbecue/frites
Au creux Richard

Repas d'automne samedi 21 Novembre
Salle polyvalente René Naudin

Assemblée Générale mardi 24 novembre à 19h30 – local CMJ

Des informations complémentaires vous parviendront en temps utile par affichage sur les 4 panneaux municipaux. Nous souhaiterions faire des économies de papier dans vos boîtes aux lettres, pour rappel pensez à installer l'application Panneau Pocket et Intra Muros choisir la commune de Lantenay ou sur la page Facebook du comité, pour avoir toutes les infos des manifestations.

L'adhésion à notre association est gratuite et se base sur le bénévolat et la bonne volonté. Cet engagement moral et physique n'implique pas la participation active à toutes les manifestations mais un plus grand nombre d'adhérents dynamisera nos actions. Malgré nos appels répétés, nous manquons cruellement de membres actifs afin de renforcer l'équipe.

Un appel à volontaires est lancé auprès des Baulas, nouveaux comme anciens habitants, jeunes et moins jeunes !

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Un grand MERCI

Un concours de création de logo du Comité des Fêtes était lancé cet été pour changer notre ancien.

Sur plus de 500 habitants sur la commune, seulement 2 adultes et 2 enfants ont participé.

Un grand merci aux 4 participants du concours de création du logo du Comité des fêtes de Lantenay !

Votre créativité, vos idées et le temps que vous avez pris pour imaginer ces logos nous ont vraiment fait plaisir. Chaque proposition a apporté sa touche personnelle et a montré votre attachement à la vie du village.

Merci pour votre enthousiasme et votre participation, c'est grâce à des personnes comme vous que le Comité des fêtes vit et avance !

La gagnante a eu son repas d'offert à la soirée Tartiflette.

Ancien Logo



Nouveau Logo



Lire

Lire

Lire

Lire

Lire

des nouvelles de votre bibliothèque



De nouveaux livres pour petits et grands...

Un échange de plus de 500 ouvrages avec la MCO...et quelques DVD et CD...
De quoi occuper les soirées au coin du feu...

A venir emprunter le lundi de 16h45 à 18h
le mercredi de 10h30 à 12h
le samedi de 10h30 à 12h

Pendant les congés scolaires, la bibliothèque est ouverte uniquement le samedi.



Une histoire de Noël pour les petits... très attentifs...



Un kamishibaï de Noël pour les moyens et les grands...

...très attentifs aussi...



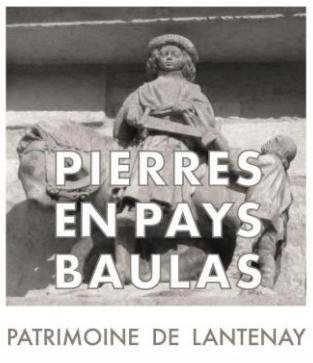
Un *kamishibaï* est un petit théâtre de papier d'origine japonaise où l'on fait défiler les images dans un butai, tout en lisant l'histoire.

Une nouvelle bénévole, Anne Faucher rejoint l'équipe... **Marielle** ayant décidé de quitter l'équipe ...après plus de 25 ans de présence à la bibliothèque !!!

!!!Belle année de lectures à tous !!!

Christiane Etard, (nouvelle responsable)

Françoise Bégel, Babeth Belotti, Corinne David, Catherine Dhouailly, Anne Faucher.



PATRIMOINE DE LANTENAY

« Pierres en Pays Baulas »

vie de l'association

Depuis le printemps, plusieurs évènements ont animé la vie de l'association en engageant les Baulas bénévoles, les jeunes du CMJ, les enfants des écoles et la municipalité dans le réaménagement des terrasses de Lantenay. En partenariat avec les architectes, ces actions ont donné du sens à la mission de l'association « Pierres en Pays Baulas », à savoir la valorisation du patrimoine du village.

Les 12 et 13 avril, rencontre/échanges avec les architectes et les habitants de Lantenay autour d'un pique-nique sur les terrasses...



Le 12 juillet, dans le cadre des « mini concerts en jardin », les Terrasses de Lantenay ont accueilli un spectacle dans ce bel espace verdoyant et convivial, qui convient parfaitement à ce genre de manifestation, espace de rencontre à destination des habitants du village.



C'est lors des journées du Patrimoines des 20 et 21 septembre qu'a eu lieu l'inauguration officielle de la première étape de la restauration des terrasses en présence de Madame Océane Godard, députée de Côte d'Or, de Madame Céline Viallet, conseillère départementale, de Monsieur Patrick Seguin, maire de Lantenay et président de la CCOM, des architectes de « Commune », Antoine Bégel et Martin Rollin, et de Christian Sapin, président de l'association « Pierres en Pays Baulas ».



...quelques poèmes lus par Christian Sapin, quelques notes de musique égrenées par le violon d'Odile Edouard sont venus clore ce moment convivial, avant de partager le verre de l'amitié...

Le lendemain, malgré une météo maussade, les visites se sont poursuivies sur les terrasses et dans l'église.



Les journées/visites avec les adhérents ont été réalisées comme prévu le 31 août et le 5 octobre. Rassemblant une quinzaine de personnes, elles ont permis de découvrir ou redécouvrir quelques aspects du patrimoine de notre département, patrimoine naturel en visitant la Maison de la Forêt à Leuglay ou patrimoine architectural, de l'abbaye d'Hauberive aux cabotes d'Agey, en passant par la fosse de Coulmier-le-sec, réserve d'eau alimentant le village...ou la petite chapelle Sainte-Anne d'Esmorots, hameau de Fontaine-en-Duesmois, vestiges d'une ancienne grange Cistercienne.



Travaux et élaborations de projets se sont poursuivis au fil de ces derniers mois et se poursuivront en 2026 avec l'aide des bénévoles de la commune.



...sauvetage et reconstruction des murs...

...poursuite des plantations d'arbres et d'arbustes fruitiers avec le CMJ...

Un fichier technique de reconnaissance des différentes essences plantées est en cours d'élaboration avec les enseignants et les élèves du RPI.

Le projet de construction d'un abri a reçu l'aval de la municipalité et sera réalisé en 2026.

2026...une nouvelle année qui s'annonce besogneuse certes... mais riche de moments partagés avec les habitants du village, pour le village ...



Le CMJ engagé dans les projets de la commune !

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a eu le plaisir de participer activement à plusieurs projets enrichissants depuis la rentrée de septembre. Entre créativité, écologie et devoir de mémoire, les jeunes élus ont mis la main à la pâte pour embellir et préserver notre territoire.

1. Un atelier de pyrogravure a été organisé et a permis de décorer un hôtel à insectes qui nous a été construit et offert par Bertrand, mari de notre secrétaire de mairie, Virginie. Au nom du CMJ et de l'équipe, nous remercions chaleureusement Bertrand.

Les jeunes ont découvert l'art de la pyrogravure et ont finalisé l'hôtel à insectes par de la mousse, des branchages, pommes de pin, ... La construction sera installée prochainement sur les terrasses de Lantenay et offrira bientôt un refuge aux insectes polliniseurs, essentiels à la biodiversité locale.



2. Lors de la cérémonie du 11 novembre, les CMJ ont participé au devoir de mémoire notamment en énonçant les noms des Martyrs du Monument aux Morts.



3. Dernièrement, Pierres en Pays Baulas a convié les CMJ à la plantation d'arbres sur les terrasses de Lantenay : un geste pour l'avenir.



À travers ces projets, le CMJ contribue à faire de LANTENAY un lieu où il fait bon vivre, aujourd’hui et demain.

Un grand merci au nom de l’équipe municipale à tous les jeunes pour leur implication !

SOUVENIRS - SOUVENIRS



INFOS DIVERSES

INFO ECOLOGIE



LE FILTRE EN PLASTIQUE PEUT METTRE JUSQU'À 10 ANS À SE DÉGRADER, IMPACTANT LA FAUNE ET LA FLORE*.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un mégot de cigarette n'est pas composé de coton ou de ouate mais de plastique, plus précisément d'acétate de cellulose.

Contrairement aux idées reçues, ce filtre n'est pas biodégradable et met plus de 10 ans à se dégrader*. Il laisse derrière lui des microplastiques et des substances chimiques.



UN MÉGOT JETÉ PAR TERRE A DES CONSÉQUENCES GRAVES :

Sur la faune :

→ Les poissons, oiseaux et autres animaux peuvent ingérer les mégots, les confondant avec de la nourriture, provoquant intoxications, malformations, voire la mort.

Sur nous-mêmes :

→ Les microplastiques issus des mégots entrent dans la chaîne alimentaire, via l'eau, les produits de la mer ou le sol.
→ À long terme, cela représente un risque réel : nous consommons du plastique.

Sur la flore :

→ Il libère des substances chimiques qui contaminent les sols, il a un impact direct sur la pousse des plantes et perturbe la vie souterraine (micro-organismes, vers de terre, etc.).



AVOIR LE BON RÉFLEXE ET UTILISER LES DISPOSITIFS ADAPTÉS :

Assurez-vous de ne pas vous trouver dans un espace sans tabac. Si vous êtes dans un lieu où cela est autorisé, veillez à toujours bien éteindre votre mégot avant de le jeter dans un endroit adapté.

→ Le cendrier de poche, utile partout et tout le temps, permet de toujours avoir une solution sous la main pour jeter son mégot.

→ Les cendriers de rue, fixés aux murs, sur pied ou au-dessus des poubelles, les cendriers de rue permettent de jeter un mégot en toute sécurité.

→ Les poubelles, plus nombreuses qu'on ne le pense, sont des alliées idéales pour vous débarrasser de vos mégots bien éteints de manière sûre.

Ne pas jeter sur la voie publique,
beactideas | Octobre 2025



Source :

*Ministère de la transition écologique - ecologie.gouv.fr

Pour arrêter de fumer, Tabac info service : l'appli, le site, le 3989**

**Tabac info service est un service de Santé publique France, du ministère de la Santé et de la Prévention et de l'Assurance Maladie. Service gratuit + prix d'un appel local.

Théâtre

**Le Cirque minimum
Dompteurs d'émotions**

Cie Jarnicoton



DIMANCHE 25 JANVIER 2026 • 16H

GRATUIT

SALLE POLYVALENTE RENÉ NAUDIN
LANTENAY

RENSEIGNEMENTS : 03 80 35 31 11 • MAIRELANTENAY@OUTLOOK.COM





Le Cirque minimum Dompteurs d'émotions

Cie Jarnicoton

Tout public à partir de 3 ans • 55 min

Venez découvrir «Le CiRQUE MINIMuM» ! Un spectacle unique où le plus grand dompteur de tous les temps, Olibrius Macadam et son assistant Johnny Biscott vont tenter l'exploit d'appivoiser les émotions les plus féroces ! Le fouet aura-t-il raison des sentiments les plus incontrôlables ? Un spectacle de théâtre musical qui réserve bien des surprises.

Dimanche 25 janvier 2026
16h
Gratuit
Salle polyvalente René Naudin
LANTENAY
Renseignements :
03 80 35 31 11
mairie.lantenay@outlook.com





Programme d'activités 2025-2026 à Lanthenay

MARDI
18H45 à 20H00
COURS D'INITIATION A LA MÉDITATION, QI GONG,
SHIATSU

Salle communale (1^{er} étage mairie)

Techniques ancestrales, méthodes préventives contribuant à l'équilibre physique et psychique de chacun.

Emilie GOURAND emillegourand@live.fr ou 06 67 46 00 69

MARDI
19H30 à 20H30
ZUMBA

Salle polyvalente René Naudin

Giovanni AGOSTINI zumbagiopro@gmail.com



MERCREDI
18H30 à 19H30

HATHA YOGA

Salle communale (1^{er} étage mairie)
Venir avec son tapis de yoga et une couverture

Sophie POUDEROUX sophiepoudreux@gmail.com ou 07 70 02 18 38

MERCREDI
19H30 à 21H30

ATELIER DANSE FOLK

Salle polyvalente René Naudin
Découverte des danses folk de France et d'ailleurs,
Pas nécessaire de venir en couple

Florence HENRY 06 14 92 75 71

MARDI
20H30 à 22H30
CHORALE CANTALUDE

Salle communale (1^{er} étage mairie)

La chorale CANTALUDE est toujours heureuse d'accueillir de nouveaux talents vocaux !
Jérôme LATRASSE 06 08 974 974

DES BAULAS A L'HONNEUR

Pour ce dernier bulletin, nous avons souhaité mettre en lumière quelques-uns des artistes et artisans de notre village. Lantenay est un village riche de personnes passionnées, qui font vivre la créativité, le savoir-faire et le partage au quotidien.

Pour celles et ceux que nous n'avons pas cité cette fois-ci, n'hésitez pas à vous faire connaître : la prochaine équipe se fera un plaisir de vous faire découvrir dans le prochain bulletin.

Sandra HONORE, Créations artistiques

Sandra Honoré est artiste peintre installée à Lantenay. Elle exprime sa passion pour la peinture à l'huile et les créations mandalas sur divers supports dans son « Atelier des Cool'heures », un lieu coloré et accueillant ouvert au public sur demande.

Sandra propose des ateliers d'initiation, invitant chacun à explorer sa créativité et à se détendre à travers la peinture :

- Ateliers découverte et cours réguliers de peinture à l'huile et à l'acrylique,
- Ateliers Mandala Zen pour ados et adultes, sur galets, bougeoirs, attrape-rêve...
- Mandala Party entre amis et cours de peinture pour les enfants dès 8 ans.



Emilie GOURAND, formatrice et praticienne en shiatsu



Artiste au sein de la Compagnie des 7 sources, spécialisée dans le Théâtre en Rond et sa symbolique. Elle enseigne la danse, la gym douce, le qi gong et la méditation et fait partie de l'équipe enseignante de l'Ecole du cercle.

Praticienne de shiatsu, elle propose des soins à domicile et accompagne chacun dans ses besoins. Elle anime depuis plusieurs années des ateliers dans les écoles, classes spécialisées, intervient auprès de tous les publics : enfants et adultes en situation de handicap physique et/ou mentale, personnes âgées... en coopération avec les enseignants et les professionnels de santé.

Florian ROSIER, artisan Verrier

Florian Rosier est verrier d'art à Lantenay où il développe un univers créatif unique autour du verre. Passionné par la lumière et les matières, il façonne chaque pièce avec précision, donnant vie à des formes à la fois délicates et expressives.

Son travail mêle savoir-faire traditionnel et approche contemporaine, explorant les couleurs, les textures et les transparences pour créer des œuvres à la fois artistiques et poétiques. Chaque réalisation est pensée pour surprendre et toucher, reflétant l'exigence, la patience et la passion qui animent cet artisan du verre.



Tony BABIC, sculpteur

Tony Babic est un sculpteur reconnu pour son travail autour de la matière, du mouvement et de l'expression brute.

Ses œuvres explorent la force des formes et le dialogue entre équilibre et tension. À travers la sculpture, il développe un univers artistique puissant, à la fois contemporain et profondément instinctif.



Sophie POUDEROUX, cours de Halta Yoga.

Sophie Pouderoux est professeure de yoga passionnée, spécialisée dans l'harmonisation du corps et de l'esprit.

Elle guide ses élèves à travers des pratiques alliant respiration, postures et pleine conscience pour favoriser bien-être et équilibre.

Son approche du yoga est à la fois accessible et profonde, centrée sur l'écoute de soi et la vitalité intérieure.

COURS DE YOGA

Tous les Mercredi à Lantenay (salle communale) de 18h45 à 19h45



❖ Hatha Yoga tous niveaux
❖ Séance d'essai possible toute l'année



Sandrine MICHELIN, réflexologie plantaire

Sandrine Michelin est réflexologue plantaire et praticienne de bien-être basée près de Lantenay. Formée à la réflexologie plantaire et au massage bien-être, elle accompagne ses clients vers un mieux-être global en favorisant détente, circulation et équilibre du corps. Sa pratique repose sur l'écoute attentive et des soins personnalisés pour réduire le stress, soulager les tensions et améliorer la vitalité.



Valérie JUNOD, restauration de malles et boîtes anciennes

Valérie Junod est artisanne spécialisée dans la restauration de malles et boîtes anciennes à Lantenay. Elle redonne vie aux pièces anciennes, alliant savoir-faire manuel et souci du détail. Son approche pratique et attentive permet à chacun de prolonger l'usage de ses objets tout en valorisant le travail artisanal local.



Mélodie CARBONI, onglerie

Mélodie CARBONI est prothésiste ongulaire spécialisée dans la beauté et le soin des ongles à Lantenay.

Elle propose des manucures, poses de vernis et nail art personnalisés, alliant précision et créativité. Sa pratique vise à sublimer les mains de ses clientes tout en offrant un moment de soin et de bien-être.



Françoise FAIVRE, Shiatsu

Françoise Faivre est praticienne en shiatsu à Lantenay.

À travers cette pratique issue de la tradition japonaise, elle accompagne chacun vers un meilleur équilibre du corps et de l'esprit.

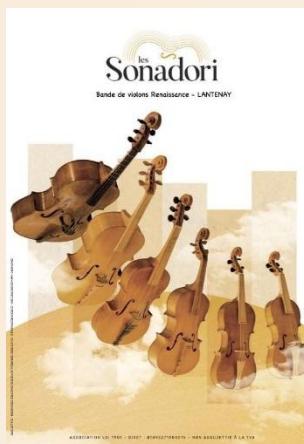
Son approche douce et attentive favorise détente, relâchement des tensions et bien-être global.



Alain GERVREAU et Odile EDOUARD

Violoncelliste et violoniste, installés à Lantenay depuis 1993, ils sont tous deux professeurs dans l'enseignement supérieur, à Bruxelles et Besançon pour Alain, à Lyon pour Odile.

Ils ont créé en 2012 l'ensemble de violons Renaissance « Les Sonadori ». Issu d'une longue recherche historique et artistique (doctorat en art d'Alain Gervreau) l'Ensemble redonne vie à la pratique des violonistes du XVIe siècle et met en valeur les joyaux de la polyphonie qui illuminait les réceptions festives, les bals et services religieux.



Marianne et Patrick « Au fil des cueillettes »

Installés à Lantenay depuis 2018, dans la maison familiale de Marianne, ils œuvrent à remettre au goût du jour la puissance naturelle des plantes et des arbres.

À l'écoute des saisons et de leur territoire, ils découvrent et valorisent les vertus des plantes locales, du semis à la récolte, entièrement réalisés à la main.

Ils créent ainsi des produits pour les gourmands comme pour celles et ceux en quête d'équilibre, au rythme des cueillettes sauvages et d'un jardin foisonnant de couleurs et de vie.



LE CŒUR EQUESTRE

Le Cœur Équestre de Lantenay ouvre une nouvelle page en s'installant en Côte-d'Or, après un déménagement depuis Méribel en Savoie.

Cette école d'équitation éthique et positive propose une approche respectueuse du cheval, au sein d'un troupeau vivant en extérieur, équilibré et serein.

Anne, monitrice d'équitation et de ski, accompagnatrice en tourisme équestre et comportementaliste, y propose des accompagnements individuels ou en petit groupe, des balades et chevauchées de quelques heures à plusieurs jours, des poneys en main, ainsi qu'un gîte de 8 places sur le domaine.



David BECHET

Installé à Lantenay depuis 2017, David Bechet s'est engagé dans une nouvelle aventure professionnelle en créant son entreprise d'espaces verts.

Passionné par le jardinage, l'environnement et la nature, il met aujourd'hui son savoir-faire au service de l'entretien et de l'aménagement des espaces extérieurs.

Il propose des prestations ponctuelles ainsi que des contrats annuels personnalisés, adaptés aux besoins de chacun.



Edith et Thierry GUYOT « Au bois d'Amourette ».

Installés à Lantenay depuis 1991, Edith et Thierry sont artisans d'art animés par un véritable métier-passion.

Ensemble, ils créent des objets à la fois utiles et sensibles, où la décoration d'Edith dialogue avec le travail du bois de Thierry, façonné à partir d'essences nobles souvent issues du monde de la musique. Leur univers se distingue par la légèreté des formes, la mise en valeur naturelle des bois et un travail empreint de symbolisme, visible à Lantenay, à Salers dans le Cantal.



Toute l'équipe vous souhaite ses vœux pour cette nouvelle année !



AGENDA des MANIFESTATIONS



Dimanche 25 janvier 2026

Spectacle Arts et Scènes : Le cirque minimum Dompteurs d'émotions (Cie Jarnicoton)

Salle polyvalente René Naudin – 16 heures

Dimanche 15 mars 2026

Élections municipales

Dimanche 22 mars 2026

Élections municipales

samedi 28 mars 2026

Fête de la bière avec brasseurs à partir de 18h - buvette barbecue/frites

Salle polyvalente René Naudin avec LES MANCHES A CORDES

Trio de jazz manouche dijonnais

samedi 13 juin 2026

Repas champêtre

Méchoui et Fête de la musique à partir de 12h

Salle Polyvalente René Naudin

samedi 29 août 2026

Tournoi de pétanque de la rentrée à 9h30- Buvette barbecue/frites

Au creux Richard

